

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 2 octobre 2018 à 19 h 31 777, boul. Marcel-Laurin

CA18 08 0491

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 2 octobre 2018, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Le conseiller d'arrondissement : Jacques Cohen

Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, agissant à titre de secrétaire-substitut.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA18 08 0492

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 octobre 2018.

Proposé par le consciller Aref Solom :

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 octobre 2018.

ADOPTÉ.

CA18 08 0493

Soumis sommaire décisionnel numéro 1184902003 relatif au budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2019 est établie à 5 080 500 \$, que le budget de dépenses est de 70 967 100 \$ et que les transferts centraux nets sont de 52 682 400 \$;

ATTENDU que la Ville cède à l'arrondissement un espace fiscal qui représente 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation pour un revenu de taxation de 8 838 200 \$ et qu'afin de poursuivre les priorités identifiées, l'arrondissement adoptera une taxe spéciale de 0,0247 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un revenu de taxation de 4 366 400 \$;

ATTENDU que pour l'année 2019, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0747 \$ du 100 \$;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 21 septembre 2018 dans le journal Le Devoir;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA18 08 0494

Soumis sommaire décisionnel numéro 1184893021 relatif à l'adoption de la structure organisationnelle et de l'organigramme 2019 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2019;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter, tel que soumis, la structure organisationnelle et l'organigramme 2019 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA18 08 0495

Soumis sommaire décisionnel numéro 11842410004 relatif au programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2019, 2020 et 2021:

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

2018.

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets pour 2019, 2020 et 2021 et d'en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour* 2019, 2020 et 2021 qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

CA18 08 0496

Période de questions du public débute à 20 h 23

Aucune question n'a été posée

CA18 08 0497

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance extraordinaire à 20 h 23.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire-substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 novembre